

Formes de table, formes de vie. Réflexions sémiotiques pour vivre ensemble

Anne BEYAERT-GESLIN¹

L'article considère l'objet comme un *objet factitif* dont les propriétés se réalisent dans une pratique spécifique. Il compare la table du Moyen Age avec celle du XVIII^e siècle et observe comment la table et la chaise déterminent les règles sociales et les *formes de vie*. Pour finir, il se demande comment une table combinant plusieurs pratiques, la structure *Joyn* d'Erwan et Ronan Bouroullec, s'efforce de fusionner les différentes *formes de vie*.

MOTS-CLÉS : OBJET, PRATIQUE, CHAISE, TABLE, FORME DE VIE, AXIOLOGIE, DISTANCE

This paper considers the object as an *object to do* whose properties come to realization when they are integrated to a specific practice. It compares the table of the Middle Age with the table of the 18th century and observes how tables and chairs, dealing together, determine the social rules and the so-called *formes de vie*. Finally, it observes how a table combining several practices, *Joyn* designed by Erwan and Ronan Bouroullec, aims to merge the different *formes de vie*.

KEYWORDS : OBJECT, PRACTICE, CHAIR, TABLE, FORME DE VIE, AXIOLOGY, DISTANCE

¹ Anne BEYAERT-GESLIN est maître de conférences (HDR) à l'université de Limoges où elle enseigne la sémiotique visuelle et la sémiotique des médias. Elle anime l'ANR Images et dispositifs de visualisation scientifique (2008-2010) et est rédactrice en chef des Nouveaux actes sémiotiques <<http://revues.unilim.fr/nas>>

La question la plus banale dans le design d'objets interroge la relation de la forme et de la fonction, soit qu'on s'en tienne au principe fonctionnaliste selon lequel « la forme suit la fonction » (Sullivan, 1896 ; cité par Guidot, 2000, p. 22), soit qu'on en admette l'insuffisance et envisage d'élargir la question de la signification (Baudrillard, 1968). Le cadre épistémologique de la sémiotique des pratiques (Fontanille, 2008) permet de dépasser cette notion de fonction en intégrant l'objet à une pratique qui en réalise certaines propriétés et en potentialise d'autres. L'objet apparaît dès lors comme un objet factitif² qui *fait faire, fait être* ou *croire*, dont l'intégralité des propriétés figuratives, actantielles et modales, assurent au demeurant la présence iconique, donc l'appropriation par le sujet, mais qui seront prises en considération par l'analyse pour autant qu'elles se réalisent et réalisent l'objet dans la scène pratique. Dans cet article, on s'efforcera de « pratiquer » cette conception avec la chaise et la table. L'idée est de dépasser une visée fonctionnaliste qui en ferait des objets intentionnels en l'intégrant à une scène pratique. La chaise est rarement isolée et prend place à la table du repas à moins qu'alignée avec d'autres, elle permette d'attendre son tour chez le médecin, ou, si l'on prend soin de la disposer avec d'autres en un petit cercle, de converser entre pensionnaires d'une maison de retraite... Dans ces différentes scènes, la dimension de la pratique subsume donc celle de l'usage et nos objets deviennent l'enjeu d'une accommodation entre pratiques rivales qui impose une décision stratégique. Afin de mettre en évidence cette stratégie, l'article comparera la table médiévale avec la configuration actuelle, stabilisée au dix-huitième siècle, avant d'examiner la résolution proposée par la table-bureau des frères Bouroullec.

Afin de se concentrer sur la réalisation des propriétés dans la pratique, l'étude considère chaise et table plus ou moins comme des prototypes (la table ronde ou rectangulaire), des occurrences significatives et stabilisées dans un usage. Nous verrons néanmoins que, si l'esthétique semble *a priori* céder sous les exigences de l'éthique parce que certaines propriétés superficielles des objets sont éludées, elle la détermine au contraire pour autant qu'elle conditionne, à travers la notion de pratique, une façon de « vivre ensemble ».

Une histoire de l'être ensemble

La chaise est un objet anthropomorphe qui, à la fois métaphore et métonymie, réfère à la personne qu'elle reçoit³. Lorsqu'elle rejoint d'autres chaises autour de la table du repas, elle constitue un *actant collectif*, c'est-à-dire une collection d'ac-

² Jacques Fontanille (2008, p. 37) désigne par factitivité « l'ensemble des propriétés actantielles, modales et figuratives ».

³ Citons par exemple les œuvres de Chen Zhen (*Autel de lumière* et *Round table*, notamment), où la chaise est une pièce maîtresse.

teurs constituée sur un *faire commun* (Greimas et Courtés ; 1979, p. 43). Pourtant l'actant collectif diffère selon la forme de la table. Une comparaison entre la table du Moyen Age et celle du XVIII^e siècle montre que celle-ci répartit plus ou moins équitablement la compétence entre les convives⁴.

Comme l'indique Giedion (1980, pp. 237-238) les premières chaises apparaissent en France autour de 1490. Elles n'ont encore que trois pieds et accompagnent une table démontable comme l'ensemble du mobilier, faite de planches de bois disposées sur des tréteaux recouverts d'une nappe tombant très bas, dressée dans n'importe quelle pièce de la maison. Au Moyen Age, seuls les festins ont lieu dans une grande salle prévue à cet effet. En règle générale, la table est montée devant une cheminée occultée par un panneau. Comme elle est disposée parallèlement à l'axe de la cheminée, sa longueur peut recevoir un banc parfois recouvert d'étoffes et de tapis sur lequel le maître de maison prend place le plus souvent seul, le dos au feu, au centre de la table. Uniques possibilité de vis-à-vis, des tabourets sont parfois disposés sur la largeur de la table. Dans la plupart des cas, le convive reste cependant solitaire. Cette scène mobile tend à se stabiliser à la fin du Moyen Age : la table se fixe et le banc, devenu monumental, ne peut plus être déplacé.

Cette description succincte permet de poser les premiers éléments de notre analyse. Notons d'abord la valorisation de l'axe du grand côté, au milieu duquel siège le convive. Cette place centrale revient généralement au personnage proéminent d'une assemblée. Un tel constat, qui trouve son illustration la plus évidente dans les représentations de la Cène où le Christ siège invariablement au centre, est argumenté par Hammad (1977) à propos de la table du séminaire de Greimas. Selon cet auteur, les deux axes de la table valorisent, dans la culture occidentale, les positions assises là où elles rencontrent les bords de la table, c'est-à-dire au milieu des quatre côtés. Dans le cas du séminaire, un seul côté est cependant valorisé, celui qui donne accès au tableau. La place revient au professeur qui, s'il ne se sert pas du tableau, choisit l'une des trois autres positions.

Bien qu'elle s'applique à une scène universitaire et non au repas, cette référence permet d'introduire la notion de foyer axiologique. Dans la scène du séminaire, tous les participants ne sont pas orientés vers le tableau mais ils peuvent le voir. Seule la chaise du professeur déroge à la règle du tableau et cette élisioin le désigne comme détenteur du savoir. La scène du repas médiéval s'organise de même autour d'un foyer axiologique, le feu qui, s'il n'est pas le point de mire des convives (il est du reste le plus souvent masqué par un panneau), désigne cependant le centre de la table et le détenteur de l'autorité.

La sédentarisation progressive du mobilier trouve son acmé avec l'apparition des salles à manger, au XVIII^e siècle, des pièces richement ornées dans lesquelles

⁴ Comme l'indique Zilberberg 1985, p. 29), c'est toujours « la jonction, la coalescence de l'actant individuel et de l'actant collectif qui fait problème ».

la table ronde a rapidement la préférence. Le changement du rapport à l'autre se traduit alors par quelques contrastes simples. Tout d'abord une opposition latéral/central. Au Moyen Age, la table est mobile et décentrée ; au XVIII^e, elle devient fixe et s'impose comme marqueur central d'une pièce dont elle détermine la finalité. La scène antérieure marquée par l'individualisme et le nomadisme, construite autour d'un actant qu'elle accompagne à travers l'espace, se transforme dès lors en une scène collective et sédentaire qui convie les actants à prendre part à un *faire commun* situé une fois pour toute dans l'espace. Dans le premier cas, l'actant individuel dirige l'*agir* et contrôle la scène pratique ; dans le second, il est *agi* ; la scène pratique construit l'actant collectif, dirige l'action et *fait faire*. La constitution de l'actant collectif profite donc d'une stabilisation de la scène pratique mais s'accompagne d'une inversion de l'initiative qui donne consistance à la *factitivité*.

Mettre le couvert

Les ustensiles de la table permettent de préciser cette première esquisse. L'assiette se présente d'abord comme un tranchoir, large tranche de pain rassis parfois disposée sur une plaque de métal ou de bois, avant de se creuser pour ménager une bordure à la fin du XVI^e siècle. Plusieurs personnes peuvent partager un tranchoir. Coupes et pots en grès circulent et chacun boit à même l'écuelle. La cuillère ainsi que le couteau qui reste longtemps le seul couvert de la table, sont de même partagés entre les convives. Si la table médiévale est fortement individualisée, les ustensiles restaurent ainsi la notion de partage propre à la convivialité médiévale. A la table royale cependant, quelques accessoires incontournables préservent la structure axiologique : la salière et de la nef, vaste récipient en forme de navire qui reçoit le nécessaire du maître de maison et certains aliments. Ces accessoires fastueux associent à une banale fonction indicielle celle de symboles évoquant par convention la puissance divine (la salière) ou royale (la nef) mais ils donnent aussi un centre axiologique à la table, sorte de centre de gravité qui établit la valeur sociale et l'affiche aux yeux de tous. Ils composent en outre un ensemble d'objets immobiles, porteur de valeurs électives, autour duquel circuleront les objets mobiles qui introduisent les valeurs conviviales. Entre tri et mélange, instauration d'une hiérarchie et dispersion des valeurs sociales, la méréologie⁵ des objets restaure ainsi la tension entre l'individuel et collectif. La pondération opérée par les objets immobiles autorise le partage ou, pour le dire autrement, celui-ci devient admissible pourvu que le centre soit marqué et le roi préservé.

La scène du XVIII^e témoigne d'un autre mode de construction incarné par les services de table. Autour de la table circulaire, chacun a désormais son assiette, marqueur central d'un territoire qui fonctionne par projection de la sphère per-

⁵ La méréologie décrit le rapport des parties au tout.

sonnelle et dont les couverts constituent les limites approximatives, les marqueurs frontières. A l'intérieur de ce cercle immobile d'assiettes disposées de façon paradigmatique⁶ s'inscrit la ronde des plats qui se succèdent en ordre rituel et selon la disposition syntagmatique d'un protocole⁷. Assiettes et couverts formant des services, ils neutralisent tout contraste formel et concourent au partage égal de la compétence parmi les convives, à la construction d'un actant collectif parfaitement équitable.

Si les objets assurent la parfaite égalisation des valeurs, il revient à la distribution des convives de réintroduire la hiérarchie. Deux modes de répartition apparaissent au XVIII^e qui perdurent aujourd'hui : soit le maître de maison s'accapare la dame ayant le plus haut rang ou la plus grande fortune et assigne aux autres un voisin de leur rang, soit les convives se placent à leur convenance pour un service dit « à la française ». La répartition s'effectue donc selon le genre, considéré comme un critère de discrétisation de la valeur mais elle procède aussi de façon graduelle, en distribuant pour ainsi dire les hommes avec les femmes qui conviennent. La répartition par genre est donc le support d'une graduation des valeurs sociales (ou des valeurs de l'âge) que l'espace de la table restitue en imposant la loi du centre. Si la table est rectangulaire, le couple principal se place au milieu du grand côté. Au demeurant, les milieux des petits côtés sont également valorisés, comme à la table du séminaire, mais ces « bouts de table » se prêtent à des usages contradictoires, soit qu'ils favorisent un invité convié pour ainsi dire à « présider » la table ou qu'ils le défavorisent au contraire en l'éloignant du centre axiologique. Toujours associés à cette ambiguïté axiologique, les « petits côtés » introduisent en tout cas une discontinuité dans la graduation sociale.

Autour d'une table ronde, la disposition des convives s'effectue selon un nouveau foyer axiologique obtenu par la conversion sémantique d'un foyer pratique. Au Moyen Age, ce foyer pratique est donné par le feu de cheminée qui chauffe le dos du convive en même temps que le repas ; dans la scène du XVIII^e, il correspond à la place assurant l'accès des plats à table. La maîtresse (le maître) de maison s'assied au plus près de la cuisine, s'imposant à la fois comme une instance de médiation entre la scène pratique de la table et celle de la cuisine et en tant que foyer axiologique à partir duquel s'effectuera la distribution des valeurs. Mais il faudrait sans doute nuancer cette description, distinguer la scène du repas à l'Elysée du repas à la maison, par exemple. Pour les repas officiels, la fonction de médiatrice de la maîtresse de maison semble amoindrie, ce qui occasionne un déplacement du foyer axiologique vers le centre du champ de présence où siège le couple prééminent.

⁶ *Le mode de distribution obéit à un principe ou...ou..*

⁷ *Comme une suite ordonnée par ...et...et..*

L'accommodation stratégique

Qu'on soit à l'Élysée ou à la maison, la scène pratique du repas obéit à un montage stratégique entre deux pratiques : manger et parler. A partir d'un corpus littéraire, *Les voyageurs de l'Impériale* d'Aragon, Fontanille (2008) montre que le *protocole* alimentaire et la *conduite* conversationnelle s'imbriquent l'un dans l'autre. Le protocole alimentaire vient connoter la conduite conversationnelle qui elle-même fonctionne telle une méta-sémiotique vis-à-vis du protocole alimentaire. Notre étude adopte un point de vue complémentaire et s'efforce d'observer comment, par la médiation des objets, l'espace détermine la scène pratique. Plus précisément, en inscrivant les objets dans des scènes pratiques, elle entend faire de l'espace un destinataire et un prescripteur qui distribue valeurs et compétences dans la scène, détermine les styles rythmiques de la scène et les attitudes modales des sujets. En participant d'un côté au plan de l'expression (les styles rythmiques) et de l'autre, au plan du contenu (les attitudes modales), l'espace détermine, au travers des objets, des *formes de vie* telles la cordialité ou la convivialité. En ce sens, notre description s'efforce d'« entrer » dans la pratique pour montrer comment les objets déterminent ces modalisations constitutives des formes de vie⁸ et plient les règles sociales qu'ils perpétuent.

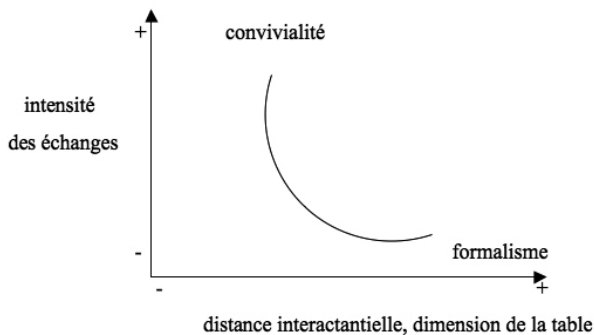
En effet, les formes de vie qui caractérisent les relations à table sont avant tout déterminées par les possibilités pratiques de l'interaction : selon la dimension de la table et la disposition relative des convives. Vis-à-vis des voisins latéraux, la relation se laisse au demeurant décrire à l'aune de la *distance intime* de Hall (1971) mais elle reste néanmoins marquée par la latéralité : si le convive situé en vis-à-vis s'offre d'emblée au centre du champ visuel, il faut se tourner vers son voisin pour le voir et lui parler. En ce sens, le montage stratégique entre les pratiques de table se laisse décrire comme un montage perceptif où les modalités sensibles s'assemblent de façon alternative : un *pouvoir faire* (observer, entendre) suppose un *ne pas pouvoir faire* (observer, entendre). Les voisins d'en face sont au demeurant les mieux placés pour être observés mais ne sont pas les meilleurs partenaires pour les échanges verbaux qui privilégient les voisins latéraux, quoique de façon alternative, l'un après l'autre, et plus encore les voisins situés dans les angles qui, pouvant être observés aussi bien qu'entendus, assurent la meilleure interaction. Ces remarques devraient sans doute être rapportées à des exemples précis mais elles livrent déjà quelques données essentielles. Lorsqu'elle commande la perception de l'autre, la distance détermine aussi les possibilités de l'interaction. La vue est le seul sens disponible à toutes les distances mais le toucher concerne uniquement les distances les plus proches. Il convient donc de distinguer les mo-

⁸ On se réfère aux six niveaux de pertinence de la sémiotique des pratiques (Fontanille, 2006 et 2008) qui, par des englobements successifs, relie signes, textes, objets, scènes pratiques, stratégies et formes de vie.

dalités endotaxiques (les sens de la proximité) et exotaxiques (ceux de la distance) et, sur cette base, de graduer la perception en indiquant que l'interaction avec les convives les plus éloignés sera nécessairement modalisée par la distance mais aussi que ces convives deviendront alors des instances sémiotiques différentes et ne pourront être considérées comme des *alter ego* que s'ils sont à proximité. La distance pragmatique devenant thymique, elle détermine la température des relations.

Cette description sommaire suffit à montrer que l'espace de la table fait émerger un cadre de modalisation déterminé par la distance et la position relative des convives, deux paramètres eux-mêmes inférés de la dimension et de la forme de la table. Ces propositions trouvent validation avec les critères tensifs. Très simplement, on peut avancer que la proximité interactantielle assure l'intensité des échanges parce que, lorsque la table est petite et les convives proches les uns des autres, les échanges sont nombreux et qu'à l'inverse, ils s'amenuisent lorsque la table s'agrandit et éloigne les convives les uns des autres. L'intensité progresse inversement à la distance. Mais cette simple corrélation de l'intensité et de l'étendue semble réductrice car le jeu valencielle modifie aussi la température des échanges, nous l'avons indiqué. La grande distance impose de parler d'une certaine façon, en détachant les syllabes et en redressant la tête, des prescriptions inconnues à proximité (sauf si le voisin est sourd !). Du proche au lointain, une autre *parole* prend donc forme, marquée par la confiance ou le formalisme. Du coup, la petite table construit des valeurs de convivialité alors que la très grande restaure une parole formelle. Plus précisément, différents types de parole s'instaurent à une même grande table, une parole conviviale pour les voisins proches et plus formelle pour les plus éloignés, pouvant confiner à la parole publique lorsque la table est démesurée.

Ces éléments donnent consistance à une corrélation inverse de l'intensité des échanges et de la distance interactantielle en esquissant des formes de vie.



Cependant, cette description modale doit encore être affinée. En effet, il ne s'agit pas seulement d'alterner des *pouvoir faire/ne pas pouvoir faire* mais d'observer comment ce cadre implique un *devoir faire* (la prescription), *devoir ne pas faire* (l'interdiction) si ce n'est un *ne pas devoir faire* (la facultativité) ou plus abstrait, un *ne pas devoir ne pas faire* (la permissivité). La répartition des compétences déploie tout le registre des modalités déontiques et aléthiques (*devoir faire* et *devoir être*), sans parler des *savoir faire* et *être* qui font de l'espace du repas le lieu d'exercice le plus exemplaire et le plus ritualisé de la vie sociale, le lieu du *savoir vivre*. Peut-on en effet envisager des convives rassemblés autour d'une petite table se soustrayant à la conversation ? A faible distance, le *pouvoir faire* (converser) se conçoit plutôt comme un *devoir faire*, comme le souligne Michela Deni (2001) dans une étude des espaces des trains italiens, qui oppose les espaces ouverts et individuels des grandes salles aux espaces fermés et collectifs des compartiments où les voyageurs sont contraints à rendre part à la conversation. Précisément modalisée par les objets qui restaurent un espace individuel (les tablettes et accoudoirs en guise de marqueurs frontières), la salle ouverte du train ménage au contraire une organisation territoriale et individualise l'espace.

Mutatis mutandis, ces remarques permettent de préciser le cadre modal du repas. La proximité impose la conversation (*devoir faire*) mais la prise de distance restaure une facultativité (*/ne pas devoir faire/ne pas pouvoir converser*) qui autorise un autre */pouvoir faire/*, en l'occurrence la conduite de pratiques secondaires comme la lecture du journal ou l'écoute de la musique, inadmissibles à la table familiale par exemple. En convertissant le *pouvoir* en *devoir* lorsque la proximité ou l'éloignement sont maximaux, la distance révèle alors la dimension stratégique des pratiques de table.

Mais un autre exemple permet de préciser le fonctionnement du foyer axiologique. A propos du cortège d'un enterrement campagnard, Courtés (91 ; p. 25)⁹ montre comment la distance contrôle le plan d'expression et, selon qu'on est plus ou moins proche du corbillard, donne lieu à des oppositions telles serré/espacé, minimum de gestes/gesticulation, silence/bruit, noir/couleur et pleurs/rire¹⁰. Au travers de ces propriétés disséminées de l'avant à l'arrière du cortège, la distance raconte une histoire allant de la mort vers la vie. Cette distribution peut être conservée pour les pratiques de table où l'espace intervient pour modaliser les usages mais aussi pour réguler les valeurs. A table, l'éloignement du foyer axiologique permet de s'extraire de ses contraintes (une écoute distraite de la conversation, par exemple), de s'adonner à des pratiques alternatives (se soustraire aux échanges verbaux pour faire autre chose) mais l'affaiblissement

9 Je remercie Didier Tsala de m'avoir rappelé cet exemple.

10 Les rires semblent hors de propos dans un enterrement mais Courtés décrit un enterrement villageois « à l'ancienne », auquel tout le village prend part, y compris des inconnus pour la famille.

de la pression axiologique fait également émerger d'autres valeurs, fussent-elles opposées comme dans l'exemple de Courtés (on peut rire en bout de table alors que le centre de table reste sérieux). L'éloignement fait ainsi surgir d'autres foyers axiologiques, consacrés à d'autres pratiques que la conversation, à moins qu'il ne dédouble le premier par de nouveaux foyers d'une conversation qui se dissémine alors dans l'espace en empruntant divers styles rythmiques, qui contrôlent d'autres attitudes modales et axiologiques, donc d'autres formes de vie. Différentes pratiques, de même que des formes de vie opposées peuvent alors cohabiter à la même table.

L'enchaînement de modalités dans la distance fait ainsi apparaître différents montages stratégiques dans lesquels le protocole alimentaire rencontre une autre pratique qu'il connote tel un programme d'action secondaire. La comparaison entre les scènes pratiques de la table au Moyen Age et au XVIII^e siècle permet de préciser ce point. La table médiévale est latéralisée, ce qui ne la dispose guère à la conversation mais valorise la perception visuelle¹¹. Si le principe alternatif impose que le *pouvoir observer* démodalise pour ainsi dire le *pouvoir converser* autour de cette table rectangulaire, l'inverse se produit au XVIII^e siècle où la table ronde impose un *ne pas pouvoir observer* qui restaure un *pouvoir converser*. Ce cadre complexe qui associe à une modalisation une démodalisation en privilégiant certains montages stratégiques tend à confirmer la fonction de destinataire de l'espace. C'est bien l'espace qui, par la médiation des objets, distribue les compétences modales, détermine l'*agir* et régule les valeurs autour des foyers axiologiques. Il ajoute ainsi à la disposition des tables et des chaises, une sorte de morphologie pratique constituée de nœuds (foyers) axiologiques entre lesquels s'exercent des tensions qui se font et se défont au gré des pratiques de la table.

Conclusion : pour une fusion des formes de vie

Mais une question reste en suspens. Est-il possible d'effectuer des montages stratégiques contradictoires allant à l'encontre des prescriptions de l'espace-destinataire ? Le mobilier de bureau *Joyn* (2002, Vitra)¹² dessiné par Erwan et Ronan Bouroullec, pose cette question de façon exemplaire. *Joyn* est une scène synthétique combinant plusieurs pratiques : c'est un bureau collectif où l'un travaille à l'ordinateur portable tandis que d'autres mangent ou conversent. La construction de l'actant collectif est ici exemplaire. Le bureau assimile dans le processus du travail des pratiques considérées comme étrangères, resémantisées par le *faire commun*, et construit un actant collectif à la fois paradigmatique et syntagmatique

¹¹ Lors des festins, l'arrivée des plats est entrecoupée par des entremets, scénographies dans lesquelles les mets sont mis en scène et les viandes présentées avec poils et plumes.

¹² Visible sur <<http://www.bouroullec.com/>>

combinant simultanément et succession. De surcroît, le mobilier nivelle les hiérarchies pratiques si bien que prendre le thé devient aussi important que faire une synthèse ou lire un livre.

Différents accessoires argumentent la tension entre l'individuel et le collectif. Certains d'entre eux individualisent l'espace : ce sont les sous-mains noirs qui, tels des marqueurs centraux, indiquent le centre d'une sphère personnelle. D'autres collectivisent au contraire. Ce sont les tiroirs ouverts aux deux bouts, disposés au centre de la table (non au dessous ce qui les rendrait à un usage privé) qui « passent » les documents d'un côté de la table à l'autre, mais aussi les objets ludiques ou « non-productifs » (coupes de fruits, services à cafés..) qui circulent aux deux extrémités du bureau laissées inoccupées. Entre la partie médiane dévolue au travail et les extrémités vouées à la diversification pratique s'exerce une triple tension : individualisante, dualiste (quand le document passe transversalement) ou collectivisante. L'individualisation est elle-même assurée par une signalisation à la fois horizontale et verticale. Donnée par les sous-mains, elle est confirmée par les cloisons amovibles orange (couleur des signalisations provisoires) qui, en affichant le retrait, établissent des territoires. Ces cloisons escamotables préservent au demeurant du contact physique et isolent les coudes sans empêcher la circulation des regards. Ce sont plutôt des sortes de garde-fou, qui préservent le corps du contact susceptible de convertir la convivialité en promiscuité.

Il serait sans doute utile d'affiner cette description pour montrer comment la structure *Joyn* individualise/collectivise habilement les compétences mais notre souci est plutôt d'évaluer la résolution stratégique proposée et l'effort de fusion des formes de vie. Il s'agit au demeurant de rompre avec la *distance sociale* en usage dans les relations de travail et de pratiquer l'intimité (les distances personnelle et intime). Différentes pièces de mobilier confirment la protection des cloisons amovibles et offrent un lieu de retrait pour l'individu : on peut assortir *Joyn* d'un bureau individuel, d'un canapé et d'une sorte de cloison-igloo, par exemple. Ces ajouts pris en compte, il semble que le dispositif parvienne à dépasser l'antagonisme des pratiques et à concilier le travail de bureau avec une forme de vie *a priori* contradictoire, la convivialité. Le dispositif démocratique fusionne les formes de vie dans cette forme unique en préservant chaque pratique qu'il dote d'un centre axiologique séparé.

Mais une telle accommodation résiste mal à l'usage. En effet, ce mobilier au demeurant assez répandu n'apparaît jamais tel que nous l'avons décrit dans les bureaux où il passe d'ailleurs largement inaperçu. Quelques accessoires en moins (les accessoires non-productifs pour le repas, par exemple) suffisent à oblitérer toute pratique secondaire et certains ajouts malencontreux (l'installation d'un ordinateur fixe massif) restaurent le retrait individuel, faisant de *Joyn* un bu-

reau collectif presque banal où chacun se préserve des aléas de la promiscuité et se retranche dans un territoire. Donc pas de réconciliation entre des pratiques contradictoires mais seulement la réalisation d'une pratique dominante au détriment d'une autre. C'est ce qui arrive du reste aux objets mixtes comme les canapés-lits par exemple, où la réalisation du « mauvais » canapé virtualise le lit. L'accommodation théorique résiste rarement à la pratique des objets en leur laissant toujours le dernier mot.

RÉFÉRENCES

Baudrillard, J. (1968). *Le système des objets*. Paris : Gallimard

Beyaert-Geslin, A. (2003). Le vase, la fleur et autres sujets de dispute. *Désir d'objets*. Musée départemental d'art contemporain de Rochechouart-Grand Hornu images (Belgique) : Editions Isthme

Courtés, J. (1991). *Analyse sémiotique du discours*. Paris : Hachette

Deni, M. (2001). Organisations interobjectives et intersubjectivité dans les trains, *Protée La société des objets*, vol. 29 n° 1

Deni, M. (2003). *Oggetti in azione. Semiotica degli oggetti ; dalla teoria all'analisi*, Milano : Franco Angeli

Fontanille, J. (2002). Sémiotique des objets. *Versus La semiotica degli oggetti* (A cura di Michela Deni). juin-août

Fontanille, J. (2006). Pratiques sémiotiques : immanence et pertinence, efficacité et optimisation. *Nouveaux actes sémiotiques n°s 104-105-106*. Limoges : Pulim

Fontanille, J. (2008). *Pratiques sémiotiques*. Paris : PUF

Guidot, R. (2000). *Histoire du design 1940-2000*. Paris : Hazan

Greimas, A.J. et Courtés, J. (1979). *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, t. 1. Paris : Hachette

Hall, E.T. (1971). *La dimension cachée*, traduction française. Paris : Seuil

Hammad M. et al, (1977) L'espace du séminaire, *Communications*, n° 27

Levi-Strauss, C. (2009 ; 1962). *La pensée sauvage*. Paris : Plon

Perraton, C. (1982). Note pour une sémiopragmatique des espaces. *Espace & représentation, Penser l'espace*. Paris : Les éditions de la Villette

Renier, A. (2008). Les opérateurs de la semiosis architecturale. *Les Nouveaux actes sémiotiques n° 11*. disponible sur <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2067>

Zilberberg, C. (1985). Dissentiments, consentements..., dans *L'Actant collectif, Actes sémiotiques VIII*, 34, juin